



AVIS PUBLIC

EXAMEN DE LA DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES CONCERNANT L'IMMEUBLE SUIVANT :

*Lot vacant 3 827 373 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf,
situé entre le 27 et le 37, rue du Bocage*

Avis est par les présentes donné QUE :

Le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge statuera sur une demande de dérogations mineures, au sens des articles 145.1 à 145.8 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors de la séance extraordinaire qui sera tenue le 17 mars 2026, à 16 h 30, à Place Saint-Louis, 189, rue Dupont, à Pont-Rouge. Toute personne intéressée pourra alors se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Le dossier est disponible pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures d'ouverture. Pour toute information quant à la demande de dérogations mineures, ou pour consulter ladite demande, vous pouvez communiquer avec M. Marc-André Alain, urb., directeur du service de l'urbanisme, au 418 873-4481, poste 224, ou par courriel à marc-andre.alain@ville.pontrouge.qc.ca

La dérogation mineure demandée pour **le lot connu et désigné sous le numéro 3 827 373, cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, situé entre le 27 et le 37, rue du Bocage**, à Pont-Rouge, est la suivante :

« *La nature et les effets de cette dérogation qui touchent le Règlement de zonage numéro 496-2015 visent à autoriser l'ajout d'une 2^e entrée charretière alors que l'article 5.3.1 du Règlement de zonage numéro 496-2015 limite à une seule entrée charretière pour un terrain de moins de 25 mètres de largeur* ».

« *La nature et les effets de cette dérogation qui touchent le Règlement de lotissement numéro 497-2015 visent à autoriser la création de deux lots résidentiels d'une superficie supérieure à 1000 mètres carrés alors que l'article 3.2.2 du règlement de lotissement stipule une superficie maximale de 1000 mètres carrés pour un lot situé à l'intérieur du périmètre d'urbanisation* ».

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 2^E JOUR DU MOIS DE MARS DE L'AN 2026.

La greffière adjointe,

Nicole Richard